Pour le maintien et la défense de l'agrégation
FO soutient les jurés démissionnaires
de l'agrégation d'histoire

Montreuil, le 25 septembre 2013.

FO a pris connaissance de la déclaration des 15 universitaires membres du jury de l'agrégation d'histoire, démissionnaires à la suite de la nomination d'un inspecteur général de l'Education Nationale à la tête de ce jury (arrêté du 30.08.2013). Cette nomination a été faite sans aucune concertation avec les collègues universitaires concernés, comme il est de coutume en pareil cas, alors que dès juillet dernier, dans un courrier adressé au ministre de l'Education Nationale, les membres du jury avaient alerté quant aux risques que représenterait une telle nomination: affaiblissement du concours, déconnexion entre la recherche et ce concours qui vise à préparer à haut niveau des enseignants.

Cette nomination vise en réalité à mettre au pas des jurys indépendants qui font le lien avec la recherche, des universitaires qui ont l'audace de penser que la formation des enseignants passe aussi par la satisfaction des meilleures exigences disciplinaires, garante de la meilleure qualité d'enseignement au profit des élèves qu'ils auront à enseigner.

Le SNPREES-FO et le SNFOLC soutiennent donc sans réserve la position prise par les 15 membres du jury. Comme eux, FO considère qu'il s'agit de briser le lien entre l'université et la formation des enseignants : « *ce qui menace, c'est la poursuite, comme pour le CAPES et les Masters MEEF, de l'entreprise visant à écarter l'Université de la formation des enseignants. A terme, c'est l'ensemble de notre offre de formation qui s'en trouvera un peu plus fragilisée.* » Comme eux, elle considère que « *c'est l'agrégation qui est visée* », sinistre écho à la déclaration faite par le ministère de l'enseignement supérieur à une délégation F.O. s'inquiétant du devenir de ce concours: « *Est-ce que l'Education nationale a encore besoin de l'agrégation ?* » (Communiqué FO du 30/11/2012). Comme eux, elle pense que cette nomination doit être mise en lien avec « *les effets dramatiques de la mastérisation* » et « *le rythme éreintant des réformes qui ont affecté le CAPES* ». FO rappelle que déjà, contre La mastérisation, une partie du jury de l'agrégation de mathématique avait démissionné en février 2012.

Ces attaques successives contre des concours d'un haut niveau disciplinaire sont des attaques contre les disciplines elles-mêmes, exigeantes dans leur apprentissage et guides dans la construction d'une pensée critique et organisée.

Les réformes qui ont mis en œuvre la « mastérisation » maintenue par V.Peillon, et celles qui aujourd'hui la prolongent et l'amplifient à travers les Masters « MEEF », dans la loi de refondation de l'Ecole du même ministre, marginalisant fortement les connaissances disciplinaires dans le processus de recrutement des enseignants, ont pour effet de produire un enseignement dégradé.

La réduction de l'enseignement au « socle commun », l'évaluation par « compétences » de la loi Peillon, ou la « spécialisation progressive » en Licence prévue par la loi Fioraso vont dans le même sens: la négation de la discipline dans les concours et tout particulièrement de l'agrégation.

FO s'adresse au ministre pour lui demander de répondre clairement sur le maintien et l'avenir de l'agrégation ainsi que sur le corps des agrégés. Les pourtant nombreuses déclarations des ministres évitant consciencieusement ces questions sont une alerte pour tous les professeurs. Une non réponse du ministre serait le signe évident que l'école « refondée » se passe des agrégés et des disciplines de recherche. Pour FO, ni l'agrégation, ni les agrégés ne sauraient être mis en extinction !